

Casablanca-Settat

Le Conseil régional veut relancer les zones industrielles

Le Conseil de la région Casablanca-Settat a tenu sa session ordinaire du mois de juillet à El Jadida lundi dernier. Différents projets de conventions-cadre ont été adoptés à l'issue d'une réunion marathonienne, presque toute la journée du lundi 3 juillet sans pause et sans relâche, présidée par Mustapha Bakkoury et en présence d'Abdelkebir Zahoud, wali de Casablanca-Settat et des gouverneurs des 7 provinces de la région. «Une des missions importantes que le Conseil de région veut réussir est de développer les zones d'activités économiques», précise Bakoury. L'objectif est de créer de nouvelles opportunités d'investissements et d'emplois. Il est apparu important pour le président de commencer d'abord par les zones existantes. Ainsi, le Conseil de la région compte requalifier certaines

zones comme celles de Bernoussi, d'Ain Sebaâ, de Lissasfa, d'El Jadida ou encore de Settat. Ces zones d'activités sont une composante essentielle du PDR (Plan de développement régional). Ce dernier avance bien après avoir été voté lors de la session du mois de mars 2017. Actuellement, le conseil travaille sur la finalisation et l'opérationnalisation de partenariats concernant les différents projets. Pour rappel, le PDR porte sur 165 projets dans différents secteurs et pour un budget de 115 MMDH. Ces projets seront dévoilés lors de la tenue d'une session extraordinaire du Conseil de région pour valider leurs montages financiers. Par ailleurs, le Conseil a déjà lancé la réalisation de pas moins de 670 projets d'équipements et de mise à niveau urbaine dans différentes communes de la région. Par ailleurs, la session d'El Jadida a été

consacrée à l'examen et l'adoption des projets de conventions-cadre conclus avec les Chambres agricoles, de commerce, d'industrie et des services, d'artisanat et de pêche maritime nord-atlantique de Casablanca-Settat. Un autre projet de convention-cadre dédié à la mise en place d'espaces commerciaux de proximité au niveau de la préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi a été également adopté. Par ailleurs, un autre projet de convention de partenariat a été aussi adopté à l'unanimité concernant le dédoublement de la route régionale numéro 316 reliant Jorf Lasfar à Msaouar Rassou sur 12,9 km. Des membres du conseil ont proposé de continuer le dédoublement sur 20 km supplémentaires en direction d'Azemmour, actuellement dans un état très dégradé pour relier cette voie avec

l'autoroute vers Casablanca. Cette session a été également dédiée à l'examen et l'adoption de décisions pour annuler celles concernant les conventions de partenariat portant sur la réalisation des travaux d'entretien des sentiers dans les communes relevant de la province de Benslimane, l'aménagement de l'espace forestier de divertissement Oued Nfifikh et la réalisation de projets intégrés dans les secteurs de l'eau, de l'environnement au niveau de la même province. Au programme également se trouve l'examen et l'adoption du projet de convention entre le Conseil de la région et le Conseil provincial de Benslimane pour reprogrammer les fonds émanant des décisions révisées. Les membres du conseil ont également adopté le projet annexe 1 de l'accord relatif à la réalisation du programme intégré de la qualification sociale pour le développement du secteur des jeunes et des sports. Par ailleurs, la convention annexe liée à l'accord de partenariat pour la création de l'École supérieure de technologie à Sidi Benmour a été aussi adoptée. ●

PAR **MOHAMED RAMDANI**
m.ramdani@leseco.ma